

Sites de projet

ÉCHELLES : XL/L - territoire / urbain + architecture

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE : Paysagiste / architecte / urbaniste

FAMILLE DE SITE : FAIRE EVOLUER LES MÉTABOLISMES - D'une économie linéaire à une économie circulaire

LOCALISATION : 4 communes : Rochefort-sur-Mer, Echillais, Saint Hippolyte, Tonnay-Charente (CA Rochefort Océan)

POPULATION : 25 000 hab. pour Rochefort, une peu moins de 63 000 hab. pour Rochefort Océan

SITE STRATÉGIQUE : 940 ha **SITE DE PROJET :** 4 sites de 40 ha à 10 ha.

SITE PROPOSÉ PAR : CA Rochefort Océan, Ville de Rochefort, Syndicat Mixte du Port de Commerce, STELIA Aerospace

ACTEURS IMPLIQUÉS : CA Rochefort Océan, Ville de Rochefort, Port de Commerce, STELIA Aerospace, et Etat

PROPRIÉTAIRES DU SITE : CA Rochefort Océan, Ville de Rochefort, Syndicat Mixte du Port de Commerce, STELIA Aerospace et Etat

SUITES DONNÉES AU CONCOURS : Etude paysagère à l'échelle du site de réflexion ; Etudes urbaines et schéma d'aménagement sur les sites de projet

COMMENT LE SITE CONTRIBUE-T-IL À LA VILLE PRODUCTIVE ?

Créée en 1666 par Colbert au sein d'une zone marécageuse au bord de la Charente, la ville de Rochefort-sur-Mer est née du besoin du Royaume de France de posséder un port dédié à la construction de sa flotte militaire. Cette activité est longtemps restée le moteur de la dynamique économique du territoire, jusqu'à la fermeture de l'Arsenal en 1927. Pour autant, l'économie liée à la navigation et aux besoins militaires a perduré grâce à la création d'activités liées au commerce maritime et à l'aéronautique. Par ailleurs, l'unité architecturale et urbaine de grande qualité, ainsi que la présence d'édifices remarquables (Corderie Royale, ...) en proximité avec des sites naturels exceptionnels a permis à la Ville de développer sa fréquentation touristique. Les 4 sites de projets proposés, tous tournés vers le fleuve, ont été d'anciens sites productifs durant l'activité de l'Arsenal. Qu'ils soient encore en pleine activité ou bien sous-occupés, l'enjeu est de permettre leur mutation en s'inscrivant dans un patrimoine paysager, environnemental et architectural exceptionnel, tout en répondant au risque de submersion auquel est soumise cette ville dans le méandre de la Charente.

STRATÉGIE DE L'AGGLOMÉRATION

Pour maintenir et développer l'activité productive sur son territoire, la CA Rochefort Océan mène de front plusieurs projets ambitieux pour développer trois piliers de sa stratégie économique : l'industrie (représentant déjà 20% des emplois), la logistique (avec son Port de Commerce en croissance) et le tourisme (en s'appuyant sur les qualités paysagères et architecturales du territoire). Cette ambition prend forme notamment à travers trois opérations de grande ampleur sur des espaces en bord de Charente : un projet d'aménagement touristique sur l'ancien site de l'Arsenal, l'extension et la reconfiguration de la Zone Industrielle de l'Arsenal, et enfin l'extension de son Port de Commerce. Afin de mener une vision de long terme sur l'évolution de ces espaces, assurer leur meilleure intégration paysagère et patrimoniale, tout en anticipant les effets de possibles inondations ayant le même effet que la tempête Xynthia, la CA Rochefort Océan souhaite développer des solutions astucieuses et novatrices sur 4 sites : la ZI de l'Arsenal, le Port de Commerce, le Petit Parc et la Zone Horticole. En ce sens, les propositions des candidats sur les sites de projets doivent permettre de répondre à ces deux enjeux.



DESCRIPTION DU SITE

Le périmètre de réflexion s'articule autour de la Charente, depuis le Pont Transbordeur jusqu'au canal de la Daurade. Ce périmètre est composé :

- Sur sa rive droite, d'ouest en est : le périmètre englobe une zone commerciale (les Martrouts), une zone d'activité (le parc des Fourriers), le centre historique de la Ville de Rochefort, la Gare, le port de plaisance, le port de commerce, la zone d'activité de la Vacherie, jouté par de l'habitat pavillonnaire en entrée de ville.

- Sur sa rive gauche, d'est en ouest : depuis le pont suspendu, le périmètre comporte de vastes espaces marécageux, ainsi qu'une ancienne fosse aux mâts comprenant des bassins, et enfin une zone pavillonnaire à proximité du Pont Transbordeur.

DANS LE PROGRAMME DE MIXITÉ URBAINE, COMMENT LA PRODUCTION EST-ELLE PRISE EN COMPTE ?

Adapter les espaces productifs au risque de submersion

A l'échelle du site stratégique, il s'agira de tenir un propos sur la gestion du risque de submersion, se déclinant à l'échelle des sites de projets par des solutions techniques de maîtrise de la montée des eaux, ou bien des solutions constructives rendant compatible l'activité productive et la submersion marine.

Mobiliser le patrimoine (architectural, paysager, environnemental) comme ressource pour les espaces productifs

Il s'agira ici d'interroger comment le patrimoine du ou des sites peut être utilisé comme un élément créant de la valeur pour le site dans le cadre de ses activités productives, en cohérence avec les caractéristiques du périmètre de réflexion.

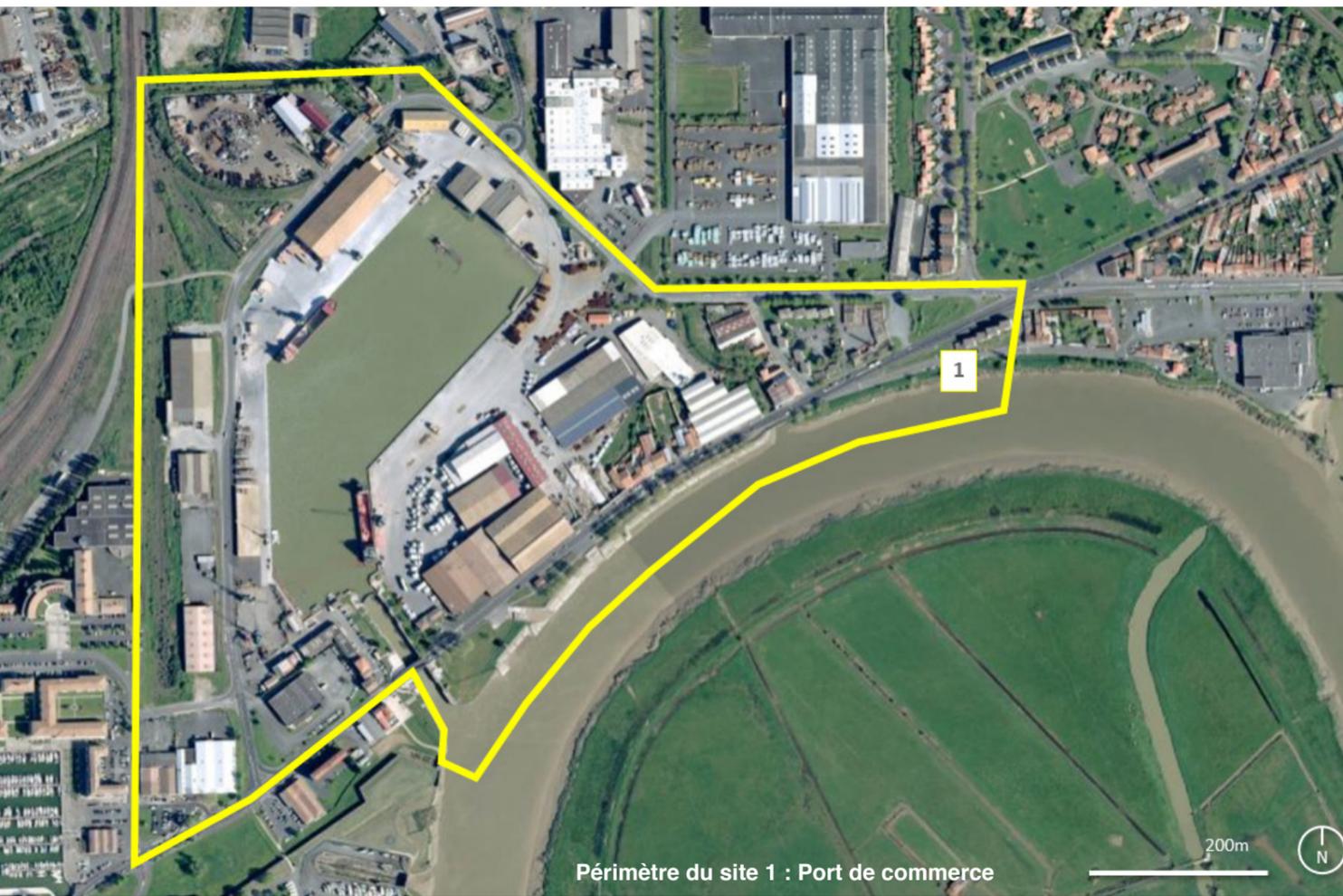
L'enjeu est notamment de faire des éléments patrimoniaux présents sur le site un patrimoine « vivant » concentrant des usages compatibles et cohérent avec l'activité du site.

Créer des porosités entre une ville « travaillée » et une ville « habitée »

Si les sites à caractère industriel nécessitent d'être fermés au public pour des raisons de sécurité, les liens visuels et fonctionnels entre ces espaces « travaillés » et les espaces « habités » sont très peu présents malgré leur proximité géographique. Il s'agira donc de proposer des connexions physiques, visuelles et d'usages entre les sites et leur environnement proche.

Utiliser la mobilité pour connecter les sites

L'ensemble des sites connaît des problématiques liées au stationnement et à la circulation. EUROPAN est l'occasion d'imaginer de nouveaux modes de desserte et des solutions à moyen terme pour gérer cette problématique.





Site 4 : Zone horticole

Zone horticole